

## LES BOUQUETS PROVINCIAUX

Composés d'une série de manifestations cérémonieuses d'importance différente (reçu d'une Compagnie offrante, le Bouquet est rendu l'année suivante - fête la plus importante - avant d'être remis à une autre Compagnie de la même Ronde).

Inspirés du cérémonial de la présentation des tournois moyenâgeux, les Bouquets Provinciaux furent de tous temps des événements majeurs de la vie locale.

Ils dépassaient même ce cadre pour intéresser la vie régionale, tant par la qualité des spectacles offerts, si hauts en couleurs, que par la magnificence des cérémonies et des parades.

Ces fêtes mobilisaient des foules considérables d'amateurs et attiraient de nombreuses Compagnies, venues parfois de fort loin, pour participer au concours de tirs, dotés de riches récompenses. On faisait appel à tous les moyens de transports, et les communications étant difficiles, on logeait chez l'habitant.

Les bals succédaient aux banquets, avant que les participants ne se consacrent au tir pendant plusieurs jours. Le bouquet proprement dit circulait par les rues, porté sur un brancart par les jeunes filles ; ainsi que les Prix portés à épaules d'hommes.

Une distribution générale des Prix, cloturait la série des fêtes.

Nous disposons évidemment d'informations plus nombreuses et plus complètes pour les fêtes les plus récentes que pour celles des siècles passés. Nous savons simplement que le Prix Général rendu par la Compagnie de Remy le 10 mai 1804 était composé d'un bouquet et de quarante pièces d'argenterie.

La distribution des Prix eut lieu le 11 juillet de la même année à la requête de la Compagnie d'arc de Canly

Cette procédure fit l'objet d'une contestation de la part de la Compagnie de Vandélicourt. Le litige fut réglé par cinq arbitres. Le Bouquet et le plus beau gobelet furent gagnés par un Chevalier de Clairoux.

Remy - Oise

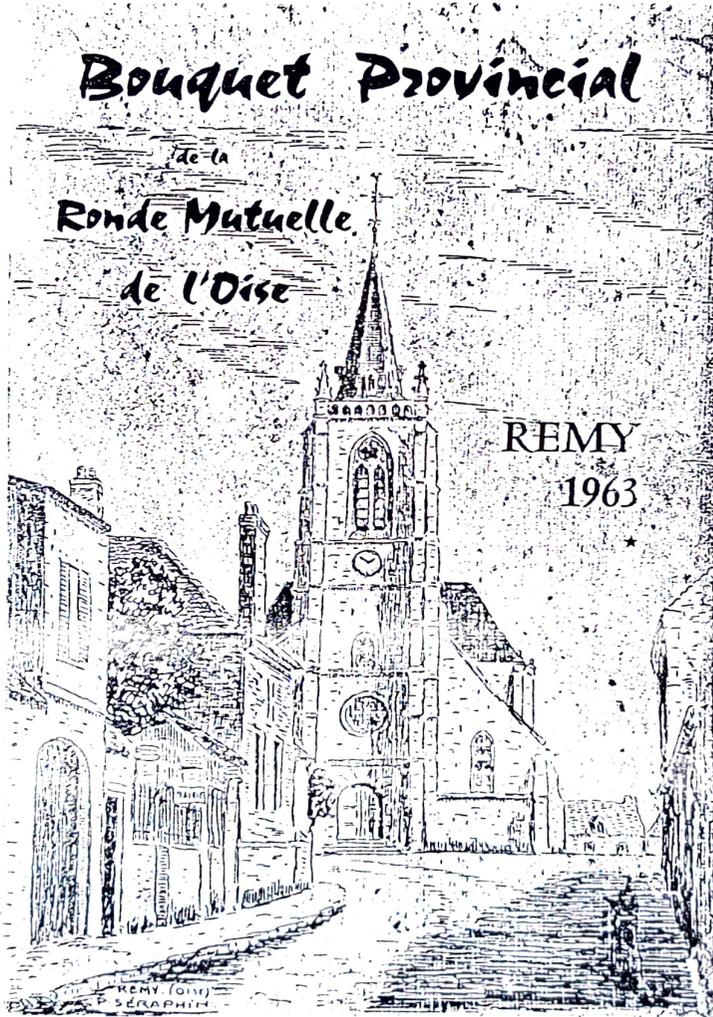
10 mai 1992



# Bouquet Provincial

de la  
**Ronde Mutuelle.**  
de l'Oise

REMY  
1963



COMMUNE DE REMY (Oise)

1635-1935

TROISIÈME CENTENAIRE  
de la Compagnie d'Arc  
S. A. G. 8610

BOUQUET PROVINCIAL

de la Ronde Mutuelle de l'Oise

**30 MAI 1935**

(Jour de l'Ascension)

Sous la Présidence de M. le Marquis DE L'AIGLE

Député

Grand Connétable d'Honneur des Compagnies d'Arc  
de l'Arrondissement de Compiègne

PROGRAMME

REMY REMY REMY  
PANORAMA DES BOUQUETS  
PROVINCIAUX

BOUQUET RECU LE 31 JUIN 1803  
DE LA Cie DE  
VIGNEMONT  
RENDU LE 10 MAI 1804

BOUQUET RECU LE 07 JUIN 1824  
DE LA Cie DE JAUX  
RENDU LE 22 MAI 1825  
REMIS LE 03 07 1825  
A LA CIE DU FAYEL

BOUQUET RECU EN 1874 DE LA  
Cie D'ARC DE JAUX  
RENDU LE 13 06 1875  
REMIS EN SEPT. 1875  
A LA Cie DE LONGUEIL  
SAINTE MARIE

BOUQUET RECU LE 21 JUIN 1908  
DE LA Cie D'ARC DE  
VIGNEMONT  
RENDU LE 25 AVR 1909  
REMIS EN SEPT. 1909  
A LA Cie DE JAUX

BOUQUET RECU LE 18 AOUT 1934  
DE LA Cie D'ARC DE  
VIGNEMONT  
RENDU LE 30 MAI 1935

BOUQUET RECU DE LA COMPAGNIE  
D'ARC DE COUDUN  
RENDU LE 05 MAI 1963

BOUQUET RECU LE 09 JUIN 1991  
DE LA Cie D'ARC DE  
THOUROTTE  
RENDU LE 10 MAI 1992

AVEC L'AGRÈMENT DE M. LE MAIRE DE REMY.

# PRIX GÉNÉRAL

## DU BOUQUET PROVINCIAL

Rendu le 22 Mai 1825, jour et fête de la Pentecôte, par la Compagnie du Jeu de l'Arc du Bourg de Saint-Denis de Remy, canton d'Estrées-Saint-Denis, arrondissement de Compiègne (Oise); avec l'offre du Bouquet par elle reçu de la Compagnie de Saint-Pierre de Jaux, canton de Compiègne, le 7 Juin 1824.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Tous les Jeux qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps, ont toujours reçu la protection des lois; car il faut écarter de nos souvenirs, et attribuer qu'aux circonstances, ces dispositions législatives, qui, vers la fin du siècle dernier, avaient prononcé la suppression de nos Compagnies.

Nos exercices offrant un délassement avantageux et quelquefois nécessaire, ont un attrait qui leur est propre, sans leur en créer un dans un prix excessif: il suffit de soutenir une noble émulation.

À ces titres, que vous avez toujours su si bien apprécier, nous espérons de votre amitié, de vous voir partager nos plaisirs, lorsque nous rendrons le Bouquet qui nous a été présenté l'an passé par la Compagnie de Jaux. La joie s'empare d'avance de nos cœurs: l'ardeur, l'empressement et les soins vous attendent. Daignez agréer notre invitation, elle est aussi franche que désintéressée. Dans les prières qui précéderont nos exercices, les vœux de toutes les Compagnies seront unanimes pour la félicité de la Dynastie régnante, et sa perpétuité; pouvant seule assurer le bonheur de notre Patrie.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs et chers Confrères,

Vos très-humbles et affectionnés serviteurs,

LES OFFICIERS ET CHEVALIERS DU JEU DE L'ARC DU BOURG DE REMY.

### ORDRE ET CONDITIONS DU PRIX.

1. Le Prix sera tiré dans le Jardin de l'Arc de ce Bourg, de la longueur ordinaire, par détachemens de quatre à six Tireurs, reçus Chevaliers.

2. Les Compagnies arriveront en bon ordre, tambours battant, enseignes déployées; celles qui n'en auraient point, seront également reçues, eu se déclinant les causes.

3. Les Compagnies seront reçues par nous, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix; nous les recevrons sur la Place vis-à-vis l'Eglise, et de là elles seront conduites à leur suberge.

4. On pourra essayer le Jeu, chacun quatre coups, jusqu'au soir de la Messe; et les Cartes y resteront.

5. Les Compagnies déposeront leurs registres en notre Greffe, lesquels seront ouverts à la fin du Tirage, pour connaître si les registres sont reçus, conformément à l'article 50 des Statuts et Réglemens généraux de 1733.

6. Chaque Compagnie fera une bourse de l'argent de ses Tireurs, et la déposera en masse au Greffe, en arrivant.

7. Les Compagnies marcheront selon le rang de leur arrivée, à Procession seulement, en observant que les derniers y marcheront les premiers, et que pour rentrer dans l'Eglise elles seront les dernières: les Tambours se réuniront à la tête de la 1.<sup>re</sup> Compagnie.

8. La Compagnie de Saint-Pierre de Jaux aura le pas après nous sur les défilées.

9. Les Tambours resteront en dehors, et cesseront de battre la porte.

10. La Messe sera célébrée solennellement à onze heures précises; on rappellera par ordre d'arrivée, pour la Parade, comme pour l'Offrande.

11. On tirera les Numéros après la Messe, au Greffe seulement sur l'ordre du tirage.

12. Il sera payé par chaque Tireur un franc pour tirer 24 coups, la totalité de la somme qui en proviendra, sera répartie par sommes égales sur tous les coups sans distinction.

13. Il n'y aura pas de broches, mais un point central à chaque coup; les coups seront mesurés par la Compagnie qui aura précédé elle tirante, et un Commissaire nommé par nous, avec un compas étroit du point central au gros de la flèche; le haut emportant à droite et la droite la gauche; le rapport en sera fait sur une mesure, et inscrit de suite par le Greffier sur le registre à ce destiné; il en sera délivré extrait à celui qui aura fait le coup.

14. Il y aura deux Pantons composés chacun de cinq noirs, huit marmots et huit noirs marqués A. D. C. D. On ne rapportera pas une butte à l'autre, les coups seront jugés à chaque point central.

15. La partie du Jardin sera tirée après le dîner, en 12 points, par six de nos Tireurs, contre six de la Compagnie N<sup>o</sup> 1, et consistant en ce duot on conviendra. Les Cartes seront emportées par les gagnans.

16. Aucune Compagnie ne sera admise, si elle n'est composée au moins de six Chevaliers présents le jour de la Parade.

17. La Parade est fixée au Dimanche 22 Mai, jour et fête de la Pentecôte; les Pantons seront posés le même jour, si après la partie du Jardin le temps le permet.

18. Les Pantons seront posés et levés, tous les jours, pour éviter les abus qui pourraient exister, et chaque Tireur paiera 10 centimes avant de tirer, pour satisfaire aux frais de Greffe, &c.

19. Le tirage s'ouvrira par six de nos Tireurs, et se fermera par six autres, le surplus tirera volonté; il aura lieu depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; si une section ne pouvait finir, elle pourra reprendre le lendemain.

20. Tout Tireur ayant fait un coup qui passera le pas, ne perdra pas son coup, à moins qu'il n'ait passé la moitié de la longueur du Jeu qui sera marquée; mais il paiera 50 centimes d'amende à notre Greffe pour sa contravention.

21. Les Compagnies qui ne se rendraient pas le jour qui leur sera indiqué pour le tirage, suivant leur N<sup>o</sup>, seront remises à tirer les dernières, ainsi que les Chevaliers qui n'auraient pu se rendre avec leurs Compagnies; et ces derniers ne seront admis à tirer qu'à moins de deux forant le dernier peloton, ou si n'étant point au nombre de quatre à six.

22. Les Compagnies qui n'auraient pas reçu de mandat, soit par oubli, ou autrement, seront reçues avec les mêmes honneurs.

23. A l'issue de la Messe, les Compagnies se rendront, dans le même ordre, à l'endroit où elles ont été reçues; et là, le Bouquet sera par nous présenté à une Compagnie de notre choix.

24. Les différends qui pourraient naître à l'occasion du Prix seront jugés au dernier ressort et sans appel à aucun Tribunal, par deux Officiers des Numéros 1 et 2, ou par deux autres, si le 1.<sup>er</sup> était partie intéressée, le 2.<sup>e</sup> le remplaçant; il en serait de même pour les autres.

25. Quiconque jurera le Saint-Nom de Dieu dans le Jardin, paiera 25 centimes, et pour tous autres jurmens ou paroles deshonnêtes, ou à double sens; l'amende sera de 5 centimes.

26. Il est défendu de manger et boire dans le Jeu, excepté le Greffier et son adjoint, et aussi d'y fumer et d'y paraître ivre.

27. Défenses sont faites de toucher aux Pantons, sous peine de dix centimes d'amende.

28. Les Compagnies seront avisées du jour de leur tirage par un exprès qu'elles paieront.

29. La distribution des Prix se fera solennellement le Dimanche qui suivra la clôture, s'il y a au moins deux jours d'intervalle.

30. Les Cartes, Marmots, impressions du Mandat, sont livrés par les Officiers et Chevaliers de notre Compagnie pour leur enjeu.

### DÉSIGNATION DES PRIX

#### PREMIÈRE BUTTE.

1. Un superbe Gobelet à pied, donné par M. Leblond, propriétaire de la ferme de Beaumanoir, commune de Remy, et Entrepreneur des ponts et chaussées, demeurant à Soilly.
2. Une belle Cuillère à ragoût, donnée par M. Vannacque, propriétaire à Remy, et Conseiller de Compagnie.
3. Un beau Couvert, donné par M. Lefebvre, Officier de santé, et Capitaine de la Compagnie.

4. Un Gobelet à pied, donné par M. Boulanger, propriétaire cultivateur, et Lieutenant de la Compagnie.

#### AUX NOIRS DES BROCHETTES.

- A. Une Timbale à fond plat, donnée par M. Carlier, Greffier de la Justice de paix du canton d'Estrées-Saint-Denis, et Greffier de la Compagnie.
- B. Une Timbale idem, donnée par M. Bocquet, Officier retiré: Géomètre, et Sous-lieutenant de la Compagnie.
- C. Une autre Timbale idem, donnée par M. Forest, propriétaire cultivateur, et député de la Compagnie.
- D. Une autre idem, donnée par M. Marin, propriétaire-cultivateur, et Chevalier de la Compagnie.

#### MARMOTS.

- A. Une Timbale donnée par M. Jean-Philippe Desaint, propriétaire-cultivateur et charbon, et député de la Compagnie.
- B. Une autre idem, donnée par M. Pihen, propriétaire-cultivateur, et Chevalier de la Compagnie.
- C. Une autre idem, donnée par M. Bazin, propriétaire, et huissier royal à Remy.
- D. Une autre idem, donnée par M. Merveux, menuisier, cabaretier et limonadier, et Chevalier de la Compagnie.

#### DEUXIÈME BUTTE.

1. Un beau Gobelet à pied, donné par M. Bourdon, propriétaire à Remy, et Conservateur des Eaux et Forêts de la Couron à Rambouillet.

2. Une belle Cuillère à ragoût, donnée par M. Ducollet, propriétaire de la ferme de Normandier, et Officier de la commune de Lache à Remy.

3. Un beau Couvert, donné par M. Simonet, Notaire royal à Remy.

4. Un Gobelet à pied, donné par M. Prevost, fermier de la ferme de Beaumanoir.

#### AUX NOIRS DES BROCHETTES.

- A. Une Timbale à fond plat, donnée par M. Vannacque, propriétaire, Maire de Remy, et Officier de la Compagnie.
- B. Une autre idem, donnée par M. Boulanger, propriétaire-cultivateur à Lachelle, et Chevalier de la Compagnie.
- C. Une autre idem, donnée par M. Liguillon, propriétaire-meurier à Beaumanoir, et Chevalier de la Compagnie.
- D. Une autre idem, donnée par M. Charlemagne Forest, cabaretier, et Chevalier de la Compagnie.

#### MARMOTS.

- A. Une Timbale donnée par M. Bisquit, entrepreneur, demeurant à Saint-Germain, et Chevalier de la Compagnie.
- B. Une autre idem, donnée par M. Poisson, bouclier, et Chevalier de la Compagnie.
- C. Une autre idem, donnée par M. Florinet, débitant de tabac cabaretier et limonadier à Remy.
- D. Et une autre idem, donnée par M. Batton, cabaretier, et Chevalier de la Compagnie.

Nous devons à **Monsieur Ernest Langlet**, le récit du Bouquet Provincial de 1908-1909 :

En 1908, le 21 Juin, la Cie d'arc de **Vignemont**, accompagnée des jeunes filles de cette localité, vint à Remy pour remettre à notre compagnie, le **Bouquet** de la **Ronde Mutuelle** de la rive droite de l'Oise. Cette cérémonie donna lieu à un imposant cortège. Un salut solennel fut chanté en l'**église de Remy**. Puis il y eut vin d'honneur et partie de jardin qui fut gagnée par les archers de Vignemont (Honneur aux invités).

La **Compagnie d'arc de Remy**, rendit le bouquet l'année suivante, le 25 avril. Nos archers à cette époque étaient :

Ernest Langlet, Capitaine - A. Claux, Lieutenant  
D. Masse, Sous-Lieutenant et Roy  
Auguste Champion, Secrétaire et Trésorier  
Clotaire Blanchoin, Sergent - E. Veyssier - H. Masse  
A. Leviel - Joachim Baton - E. Devaux - E. Desaint  
E. Forget - A. Foirest - Achille Flamant - M. Masse  
D. Claux - A. Desaint - C. Dudicourt - Evremont Hubert.

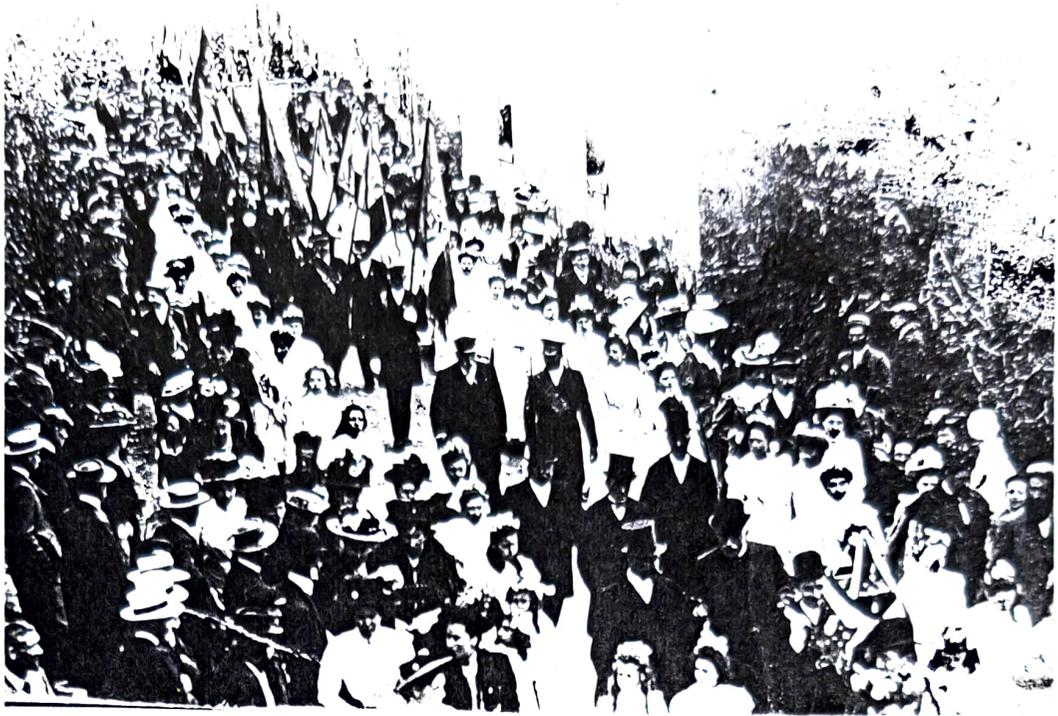
102 **Compagnies** avec leurs drapeaux participèrent à la Parade, deux Sociétés de musique et 40 **tambours** scandaient la marche.

Le **Bouquet** était escorté par 90 jeunes filles en blanc avec écharpe rose. La messe présidée par **Monseigneur Douais**, Evêque de Beauvais, fut célébrée dans la belle prairie, en bordure de la route d'Estrées, qui fait face à la demeure de la famille Bourdon.

La présidence de la fête était tenue par **Monsieur Anatole Langlois**, Conseiller général du Canton d'Estrées Saint Denis, assisté par Messieurs **Butin**, Député - **Fournier-Sarlovèze**, Conseiller Général et Maire de Compiègne - **Boullenger**, Conseiller d'arrondissement et **Loisel**, Président de la **Ronde Mutuelle** de l'Oise.

Outre les 102 **Compagnies** présentes, on avait encore enregistré 21 adhésions par lettres : ce qui faisait un total de 123 **Compagnies**, fournissant 1 292 **tireurs**, pour de très nombreux Prix d'une valeur totale de 6 760 F. Le Président de la République avait offert un vase de Sèvres et la Compagnie d'arc de Remy, une banderole pour le IV<sup>ème</sup> **Championnat** de la Fédération.

L'archer **Vernet** de la Cie de **Compiègne**, fut proclamé **Champion**. Le premier Prix de la première butte fut remporté par notre confrère **Ernest Foirest**. **Monsieur Elysée Desaint** tint les registres du tir avec une parfaite maîtrise. Le **Bouquet** de la **Ronde Mutuelle** de l'Oise fut remis à la Compagnie d'arc de **Jaux** au mois de **Septembre** suivant.



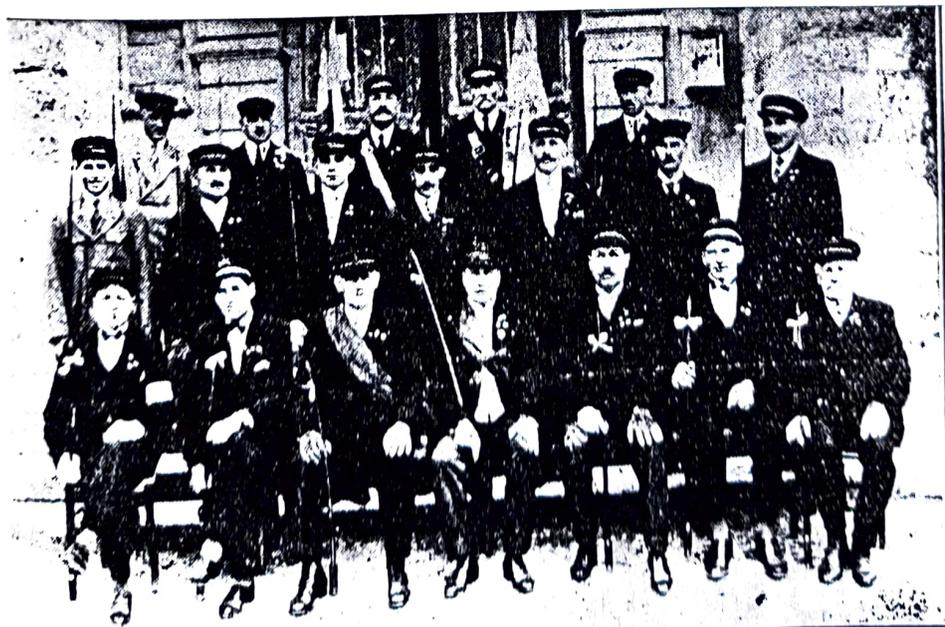
# LE BOUQUET PROVINCIAL DE 1934 - 1935

Le 19 aout 1934, le Bouquet Provincial fut remis par la Compagnie d'arc de Vignemont à celle de Remy. Cette fête fut l'occasion de renouer avec les vieux usages de la Chevalerie (voir les premières illustrations) et fournit l'occasion aux nombreuses personnalités présentes (Marquis de l'Aigle, Député - Monsieur Maurice Langlois, Conseiller Général - Dupuis, Maire de la Localité - Monsieur La Tour de Brie, Vice-Président de la FFTA) de rivaliser d'éloquence au travers des discours à la gloire du Jeu d'arc, que chacun ne manqua pas de prononcer.

Après avoir parcouru les rues de Remy, le cortège, composé, outre des personnalités, de la population présente, d'une cohorte de jeunes filles vêtues d'étoffes blanches que réhaussait une écharpe bleue, aux archers des deux localités, se rendit au monument aux morts de la guerre, pour y déposer une gerbe.

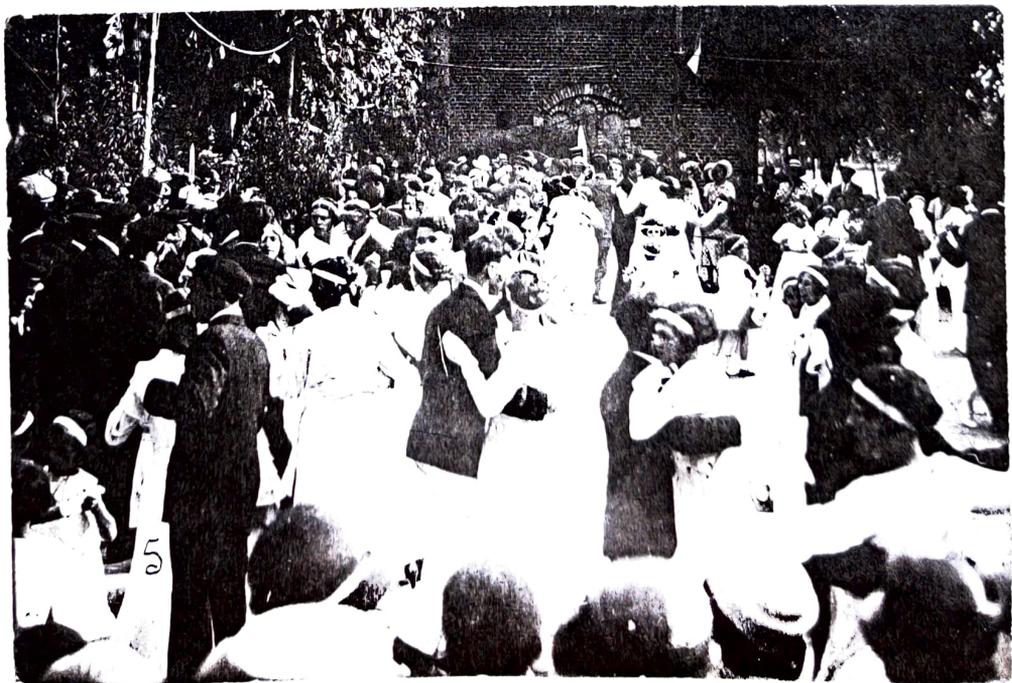
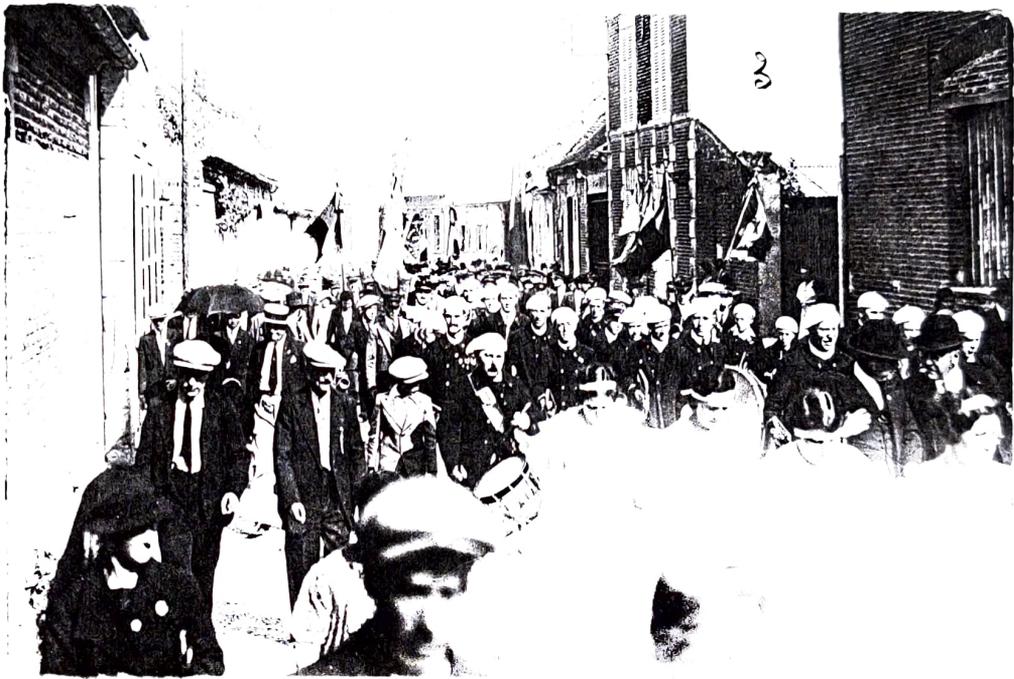
Après la traditionnelle minute de silence et la Marseillaise, jouée par l'Espérance de Remy, les participants revinrent à l'église, où le Bouquet fut déposé et un salut solennel célébré. Tout le monde se retrouva ensuite sur la place communale pour un vin d'honneur.

Cette importante manifestation eut son pendant, l'année suivante, le 30 mai 1935 exactement, jour où la Compagnie d'arc de Remy fut appelée à rendre le Bouquet Provincial de la Ronde Mutuelle de l'Oise.



1935

Roi : Leaguillons Max (sergent).  
 Connétable-Capitaine : Langlet E.  
 Lieutenant-Trésorier : Langlet René  
 Lieutenant : Dubreuil G.  
 Sous-Lieutenant : Honoré L.  
 Secrétaire : Campion A.  
 Archers : Claux A. - Desaint A. - Masse M. - Crépey R. -  
 Caffin E. - Collard R. - Forget A. - Bruyant A. -  
 Denoncin R. - Flannant R. - Gavrel L. - Desaint G. -  
 Moutonnet M. - Masse P. - Foulloy.





COMMUNE DE REMY (Oise)

1635-1935

TROISIÈME CENTENAIRE  
de la Compagnie d'Arc

S. A. G. 8610



**BOUQUET PROVINCIAL**

de la Ronde Mutuelle de l'Oise



**30 MAI 1935**

(Jour de l'Ascension)

Sous la Présidence de M. le Marquis DE L'AIGLE

Député

Grand Connétable d'Honneur des Compagnies d'Arc  
de l'Arrondissement de Compiègne



PROGRAMME



**SCHOUPPE**  
à REMY

Tailleur pour Messieurs  
et Dames

COSTUMES SUR MESURES  
ET A FAÇON

Etablissements E. CORRÉE  
GRANDFRESNOY - Tél. 7

ÉTUDES - TRAVAUX  
ÉLECTRICITÉ  
Mécaniques - Hydrauliques

Succursale : Estrées-St-Denis

— Couleurs — Droguerie —  
HUILES & GRAISSES

**P. BOULANGER**

38, Rue Solferino — COMPIÈGNE (Oise)

Téléphone 3-16

PAPIERS PEINTS - PEINTURE PRÉPARÉE

Tout le nécessaire pour le Nettoyage des Appartements

ENGRAIS POUR JARDINS

Insecticides - Lysol - Crésyl

**Coopérative Laitière de Remy**

10 DÉPÔTS DE VENTE A COMPIÈGNE

25 DÉPÔTS A PARIS

Demandez son Lait Pasteurisé, contrôlé, réfrigéré

Beurre centrifuge, extra fin

Fromages blancs, dits de Paris - Crème fraîche

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

RONDE MUTUELLE DE L'OISE

COMMUNE DE REMY (OISE)

## BOUQUET PROVINCIAL ET GRAND PRIX GÉNÉRAL

Championnat de la Ronde Mutuelle de l'Oise

RENDUS PAR LA COMPAGNIE D'ARC DE REMY

Avec le Concours de la Municipalité et le généreux appui des Donateurs de Remy et Environs, et différents points de la France,

Le JEUDI 30 MAI 1935 (Ascension)

Sous la présidence de : MM. VASSEUX, DECROZE et GORE, Sénateurs de l'Oise; M. le Marquis DE L'AIGLE, Député, grand Connétable des Compagnies de l'Arrondissement de Compiègne; M. le Préfet de l'Oise; M. le Sous-Préfet de Compiègne; M. LANGLOIS, Conseiller général; Mgr LE SENNE, Evêque de Beauvais; M. FOURNIER SARLOVEZE, Conseiller général; Lady ASHBORNE, Connétable; M. BENOIT, Connétable; M. le Comte PILLET-WILL, Connétable; M. FANTAUZZI, Connétable; M. MAUNY, Connétable; M. CANET, Président de la Fédération F. T. A.; M. E. LANGLET, Conseiller d'arrondissement Président de la Ronde Mutuelle de l'Oise; M. CLAUD, Vice-Président de la Ronde; MM. le Maire et les Conseillers municipaux de Remy; MM. les Capitaines et Compagnies d'Arc de la Ronde Mutuelle de l'Oise: Vignemont, Chevroières, Jaux, Villers-sur-Coudun, Monchy-Humières, Clairoix, Canly, Jonquières, Janville, Margny-les-Compiègne, Lassigny, Grandfresnoy, Chevincourt, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vandelicourt, Arsy, Mélicocq, Armancourt, Thourotte, Estrées-Saint-Denis, Longueuil-Sainte-Marie, Coudun, Margny-sur-Matz, Remy.

# UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE DE FÊTE \*

## LE BOUQUET PROVINCIAL DE REMY

\* D'après la presse de l'époque :

Préparées avec un soin minutieux, les fêtes du Bouquet Provincial de la Ronde Mutuelle de l'Oise, ont obtenu un merveilleux succès, dépassant toutes les espérances.

Rarement on vit parade aussi belle, aussi bien ordonnée, aussi parfaitement réussie. Jamais foule aussi nombreuse de visiteurs, n'avait été accueillie dans l'aimable Bourg de Remy. Aussi, de toutes parts, un hymne de reconnaissance s'élevait en l'honneur du si dévoué **Capitaine de la Cie de Remy, Monsieur Ernest Langlet**, et de tous ceux qui le secondèrent dans sa tâche difficile.

Dès 6 heures du matin, cette journée triomphale commençait par un geste pieux à la mémoire des grands morts. Une **gerbe** fut déposée au **cimetière national**.

A partir de 7 heures, les compagnies arrivaient en rangs pressés, et se faisaient inscrire à la **Mairie**, où elles étaient reçues avec le cérémonial accoutumé.

A 10 heures, 159 compagnies étaient inscrites (13 adhésions eurent lieu par lettres). Dès leur arrivée, les Chevaliers avaient participé aux tirs, sur cibles anglaises, qui durèrent jusqu'à 9 H 45, pour reprendre dans l'après midi, de 14 H 00 à 17 H 00.

### LA PARADE

A 9 H 30, les 159 Compagnies d'arc se joignaient à la Cie de Remy, aux Sociétés locales et aux invités officiels pour former le cortège qui se déroula, à travers les rues ornées et fleuries avec un goût délicat.

L'ensemble était féérique, et fait honneur à l'ingéniosité des habitants de Remy, qui ont réalisé une décoration vraiment artistique de leurs maisons et de leurs rues.

En tête du cortège venaient les tambours, suivis des enfants, portant des palmes bleues. On remarqua des chars d'enfants, agréablement ornés de fleurs.

Les Bouquets de Vignemont et de Remy, étaient portés et escortés par une interminable théorie de gracieuses jeunes filles, en toilettes blanches avec écharpes bleues, chacune tenant une palme bleue en main.

Le Bouquet de la Ronde était porté par Mlles Marie Dubreuil, Marthe Ledru, Fernande Coppé, Yvette Créquy. Mlles Marcelle Brast, Gabrielle Forget, Eliane Leblond, Paulette Maugis, portaient le Bouquet de Remy.

Puis venaient les bannières de la Paroisse, le clergé ayant à sa tête, Monseigneur Le Senne, Evêque de Beauvais, Monsieur le Chanoine Lambert, Vicaire Général, Monsieur le Doyen d'Estrées Saint Denis, Monsieur le Curé de Remy.

Mlles Monique De Coux et Charlotte Lafaux portaient la bannière de la Vierge. Les Prix étaient portés par les jeunes gens, que suivaient les Sociétés locales avec leurs drapeaux et leurs bannières.

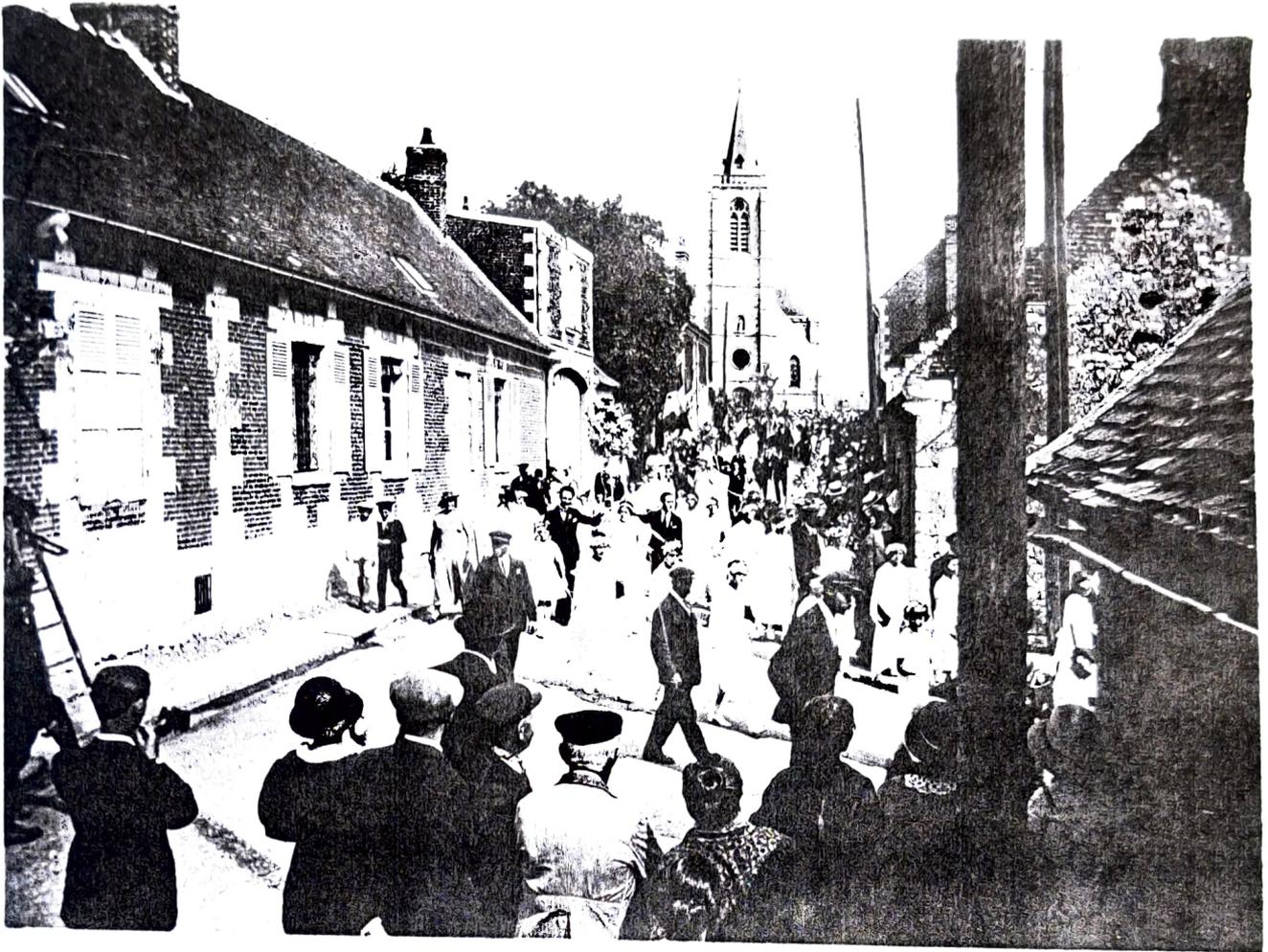
C'était ensuite le groupe des autorités : MM Guérineau, Sous Préfet de Compiègne, le Marquis de l'Aigle, Député, Maurice Langlois-Meurinne, Conseiller Général, le Comte Michel De Grammont, Conseiller d'arrondissement, Maire de Choisy au Bac, Monsieur Dupuis, Maire de Remy et son Conseil Municipal.

Suivaient Monsieur Canet, Président de la F.F.T.A. et les Vices-Présidents de la Fédération, MM Delaplace de Compiègne, Dufour d'Attichy, Demars de Chauny, le Docteur De La Tour de Brie de Grandfresnoy, MM Pollet, Président de la Ronde de Chauny, Héraude, Président de la Ronde Aisne et Oise, Desmarest, Président de la Ronde du Valois, Noiret, Président de la Ronde Somme et Oise, les Connétables ; MM Gaston Benoit, Maire de Francières, Maurice Lesguillons, Maire de Baugy, Dupont, Maire de Lachelle, Souplet, Maire de Chevrières, plusieurs autres Maires des communes environnantes etc ...

Enfin, après le Roi de l'arc, à cheval, Monsieur Max Lesguillons, s'avançaient les 159 Compagnies avec leurs drapeaux, mêlant harmonieusement leurs couleurs aux verdure, aux guirlandes et aux fleurs qui ornaient les rues.

Les Sociétés musicales de Remy et Estrées Saint Denis figuraient dans le cortège, qu'elles animaient des accents de marches entraînantes.

Pendant le défilé, une gerbe fut déposée au Monument aux Morts.



## LA MESSE EN PLEIN AIR

A 11 H 30, une messe solennelle était célébrée en plein air dans la propriété de Madame De Coux, sous la présidence de **Monseigneur Le Senne**, Evêque de Beauvais.

Pendant la messe, les Sociétés musicales d'Estrées saint Denis et de Remy, firent entendre plusieurs morceaux, exécutés avec un véritable talent.

La quête fut faite par Mlle Geneviève Langlet, Marie Dubreuil, Yvette Créquy, Anne Marie Collard, Anne Marie Lesguillons de Remy, Louise Bibaut et Yvonne Bouchoir de Vignemont.

A l'évangile, **Monseigneur Le Senne** prit la parole, disant ses regrets d'avoir été empêché par la maladie, d'assister aux fêtes d'arc de l'an dernier. Cette année, il est heureux d'avoir pu venir à Remy, au milieu des archers, ces braves gens épris de fraternité vraie, qui nous donne un si beau spectacle, dans un cadre admirable. **Monseigneur Le Senne** dit combien il lui plaît de se rencontrer avec les archers, d'admirer leur Jeu d'arc et les qualités qu'il déploient à ce jeu qui est tout à la fois un sport agréable et un art difficile, offrant beaucoup d'attraits.

Il dit combien il aime ses grandes solennités de l'arc, si pittoresques, où, au milieu d'une foule sympathique, se mêle la grâce des jeunes filles vêtues de blanc. Ces fêtes nous présentent un visage trop peu connu de notre vieille France. On a détruit et oublié beaucoup des coutumes et des traditions de l'ancienne France.

Certes, par des costumes historiques, on peut faire revivre le passé. C'est ainsi que dimanche dernier, à Compiègne, on a vu un épisode de la vie de Jeanne d'Arc, admirablement reconstitué. Mais ce n'est là qu'une figuration, tandis que les archers sont une véritable survivance de la Chevalerie, vieille de plusieurs siècles.

**Monseigneur Le Senne** félicite Remy et sa population si accueillante de cette manifestation si réussie.

Mais à la joie de tous se mêle un certaine tristesse, car nous ne voyons plus le cher Docteur qui était l'animateur du Pays, ni le prêtre pieux et dévoué qui était associé à toutes les oeuvres sociales de Remy. De tout coeur, **Monseigneur Le Senne** bénit les Chevaliers de l'arc et souhaite à leurs compagnies de se multiplier encore.

Après la messe, les personnalités présentes prononcèrent des discours où se mêlaient hommages et remerciements, ce dans un climat de grande ferveur.



# LE CINQUANTENAIRE DE LA RONDE MUTUELLE DE L'OISE

17 AVRIL 1955

Dimanche dernier, la petite commune du Canton d'Estrées qu'est Remy, aux destinées de laquelle préside avec dévouement **Monsieur René Langlet**, était en liesse.

C'est qu'une très rare cérémonie de l'Archerie française s'y déroulait. La **Ronde Mutuelle de l'Oise** y célébrait son **cinquantième** et c'était la première fois qu'une telle cérémonie se déroulait dans l'Oise. Aussi la Municipalité et les habitants avaient-ils tenu à ce que leur cité soit propre et accueillante. Elle l'était et quelques arcs de triomphe à la gloire des archers, du clergé, des invités étaient dressés çà et là.

## DEBUT DU TIR

De très bonne heure, les Compagnies arrivantes se rendirent au terrain de sports où vingt cibles étaient dressées, dont le **Prix de la Compagnie d'arc de Remy**. Un petit vent venu du nord soufflait, et il ne faisait pas chaud, mais les archers, animés d'un esprit chevaleresque étaient en ... chaleur et jusqu'à neuf heures trente, les flèches percèrent les cibles. Il y eut même quelques noirs.

## HONNEUR AU PRESIDENT ET AU PLUS JEUNE ARCHER

A neuf heures quarante cinq, la Cie de Remy recevait, près de la gare, les autorités dont **Monsieur Legendre**, Député, et **Monsieur Bouquerel**, Sénateur, **Monsieur Langlois-Meurinne**, Conseiller Général, et les Connétables des Compagnies de la Ronde;

Pendant que se formait le cortège, **Monsieur le Capitaine Dubreuil** de la Compagnie d'arc de Remy, a tenu à concrétiser l'affectueuse reconnaissance des archers de Remy pour **Monsieur Ernest Langlet**, Président et un des **fondateurs** de la Ronde Mutuelle de l'Oise, en lui remettant solennellement un écharpe de Connétable et dit :

"Cette offrande paraît bien modeste en égard de tout votre passé d'activité et de dévouement au sein de la Cie de Remy, mais croyez le cher Connétable, c'est avec tout leur coeur que les archers vous l'offrent en vous souhaitant de la porter de nombreuses années encore"

Ce fut ensuite **Monsieur Catimel**, Vice-Pdt de la Ronde, qui remit au tout jeune **Jean Marsigny**, huit ans, de la Cie de Clairoux, le plus jeune archer de la Ronde, tirant depuis deux ans et qui se montre très adroit sur les courtes distances, une superbe écharpe vert.

## LE DEFILE

Après la remise de ces deux écharpes, ce fut le défilé dans les rues principales. En tête venait un hallebardier, **Monsieur Michel Flamant** ; il était suivi du Roy de la Cie de Remy, **Monsieur Alexandre Moutonnet**, des tambours des Compagnies d'arc, du drapeau de la Cie de Remy, entouré des archers de Remy aux arcs entourés d'un ruban bleu, du porteur de gerbe, **Monsieur Marcel Campion**, des Sapeurs-Pompiers avec leur Lieutenant **Eugène Briest**, des anciens combattants, des anciens prisonniers, des membres des Sociétés de Tir et sportives, des autorités locales et départementales, la fanfare d'Orvillers-Sorel que dirige **Monsieur Pierre Froment**, les Roys des Compagnies et les vingt trois Compagnies de la Ronde.

En passant devant le monument aux morts, **Monsieur Dubreuil** dépose une gerbe, pendant que la fanfare exécute "Ouvrez le ban" "Au drapeau" "La Marseillaise" et "Fermez le ban".

## LA BENEDICTION DU DRAPEAU

L'église, garnie de fleurs est trop petite pour contenir la foule. Dans le chœur prennent place, les drapeaux, les autorités, les Connétables, les Capnes, **Mr l'Abbé Gilbert**, Curé de Remy qui célèbre la messe en présence de **Mr l'Abbé Picard**, Curé-Doyen d'Estrées.

Au cours de son sermon, **Mr l'Abbé Gilbert** parla des vertus de l'Archerie, de l'honneur, de la loyauté, de la fidélité. La fanfare d'Orvillers-Sorel exécuta "La prière de Joseph de Méhul" et "Montagne d'argent". La quête fut faite par **MMes Cartellier, Marsigny, Claux et Camard**.

Au cours de l'office, **Monsieur Ernest Langlet**, Président de la Ronde, remit un drapeau à **Monsieur Dubreuil**, Capitaine de la Compagnie de Remy. En remettant ce drapeau, **Monsieur Langlet** dit :

"En l'honneur de ce cinquantenaire, vous me permettez, Mon Capitaine et Cher Ami, d'offrir ce drapeau à la Cie d'arc de Remy. Je le fais avec plaisir. Il remplacera celui que vous avez depuis 1936 et offert par votre Capitaine-Connétable. Ce drapeau sera de toutes vos joies et aussi de toutes vos peines. Conservez-le précieusement, il sera pour vous le symbole des belles et saines traditions de l'Archerie Française".



Le Capitaine Dubreuil répondit : "Nous vous avons remis une écharpe de Connétable, qui pouvait encore tout à l'heure paraître, avec son brillant, un cadeau appréciable. Mais ma confusion est grande de constater que, dans le domaine de la générosité, nous sommes une fois de plus, battus.

Ce magnifique drapeau que vous nous offrez, succède à celui que vous nous avez offert, lors de notre dernier Bouquet Provincial, en 1936, et que de nombreuses parades ont terni.

L'émotion qui m'étreint, m'empêche de trouver les termes qui puissent vous traduire, avec assez d'éloquence, tous les chaleureux remerciements que les archers de Remy, par mon intermédiaire vous adressent, et toute la fierté que nous ressentons de vous avoir à notre tête". Monsieur l'Abbé Gilbert bénit le drapeau, la cérémonie religieuse est terminée.

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES

De nouveau le cortège se remet en marche et se rend à la nouvelle salle des fêtes, une ancienne étable agréablement transformée, où l'on pourra organiser des fêtes et des banquets. Après un bref discours de Monsieur René Langlet, Maire ; Monsieur Bouquerel, Sénateur, coupa le ruban tricolore symbolique qui en interdisait l'accès, puis les invités prirent place autour des tables.

Près de 300 convets étaient dressés. Tous les convives apprécièrent le repas qui leur fut servi, la qualité des plats et l'amabilité des serveuses. Au dessert, le plus jeune archer de la Ronde, le petit Marsigny, remit une médaille souvenir au Président de la Ronde, tandis que Mlle Maumelet lui remettait une gerbe de fleurs. Plusieurs discours furent ensuite prononcés.

Après le repas, les archers continuèrent de participer aux tirs de la Ronde et de la Compagnie. Le temps était plus clément et le vent moins violent que le matin, les tireurs, se montrèrent beaucoup plus adroits.

Les cérémonies officielles et les jeux étant terminés, la journée, elle, ne l'était pas, la population et la jeunesse étaient conviées à assister au bal donné par l'orchestre Vannoerkerke.

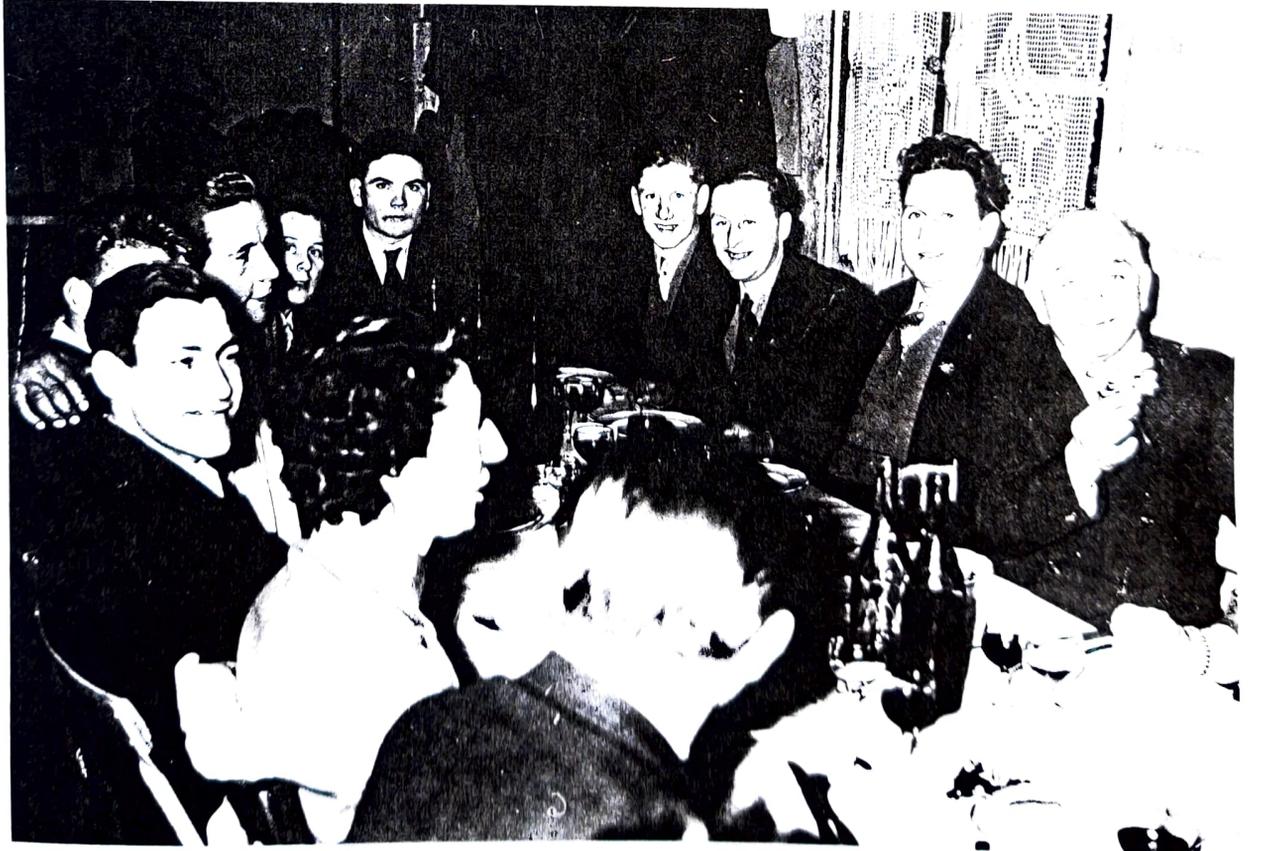
Ce fut une très belle journée qui récompense tous ceux qui se sont dévoués pour sa réussite.

\* Les organisateurs de la fête de la Moisson 1955, firent don de 70 000 F à la commune pour l'aménagement de la salle des fêtes.

La prestation effectuée le 13 avril 1957 par la troupe théâtrale de Coudun, rapporta la somme de 29 000 F qui servit de même.

En avril 1949, on fit appel, pour la transformation de la salle, à la générosité publique, par le biais de billets d'une valeur de 50 F.





# Bouquet Provincial

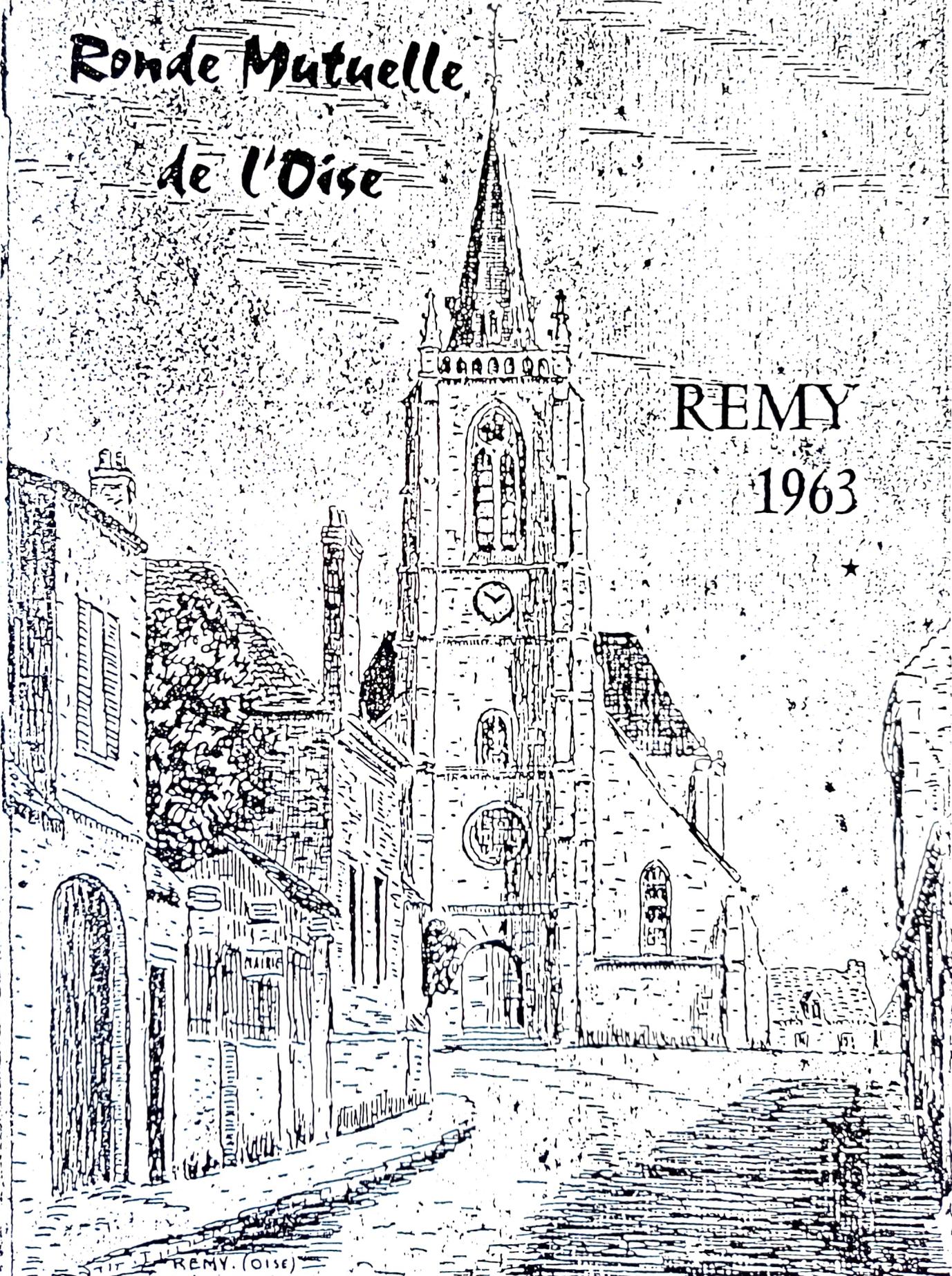
de la

## Ronde Mutuelle

## de l'Oise

REMY

1963



# PROGRAMME

## FÊTES DE LA PARADE

DIMANCHE 5 MAI 1963

De 7 h. à 9 h. 45 :

Réception des Compagnies à la Mairie avec tambours et drapeaux.

De 7 h. à 9 h. 30 :

Tir aux Timbales.

A 9 heures 15 :

Dépôt de gerbes sur les tombes du Capitaine Dubreuil et du Lieutenant Créquy.

A 9 heures 30 :

Réception des Autorités à la Mairie.  
Rassemblement pour le Défilé.

A 9 heures 45 :

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

A 10 heures :

### GRAND DÉFILÉ

#### ORDRE DU CORTEGE :

Hallebardier - Tambours des Compagnies - Le Clergé - Les Rois de Coudun, Rémy, Chevières - Les Drapeaux de Coudun, Rémy, Chevières - Les Pages - Les Bouquets portés par les Jeunes Filles de Rémy, escortés par les Archers de la Compagnie d'Arc de Rémy - Les Jeunes Filles de Coudun - Les Archers de Coudun - Les Archers de Chevières.

Les Prix d'Honneur : Coupes et Timbales - Les Pantons.

Les Sociétés locales - Les Autorités officielles - La Municipalité.

Le Conseil Supérieur de la Fédération Française de Tir à l'Arc - Le Bureau de la Ronde Mutuelle de l'Oise - Les Présidents de Ronde - Les Champions de Tir à l'Arc - Les Empereurs et les Rois.

Les Drapeaux des Compagnies d'Arc.

Les Sociétés de Musique seront échelonnées dans le cortège : la Fanfare de la 2<sup>e</sup> Région Aérienne ; « La Moissonneuse » de Chevières ; « Le Soleil » de la Croix-St-Ouen ; l'Harmonie de Pont-Sainte-Maxence ; « La Vibrante » de Ressons-sur-Matz ; « L'Espoir » de Jaulzy.

A 11 heures :

### MESSE en plein air

sous la présidence de Monseigneur Patria,  
Evêque auxiliaire de Beauvais

De 14 h. 30 à 17 heures :

Continuation du tir aux Timbales et Prix aux Noirs.

A partir de 14 heures :

### FÊTE FORAINE

A partir de 15 heures :

### GRAND CONCERT DE MUSIQUE

par la Fanfare de la 2<sup>e</sup> Région Aérienne  
et par la " Moissonneuse " de Chevières

A 16 heures :

Partie de Jardin dans le Jeu d'Arc.

A 17 heures :

### BAL D'HONNEUR

pour les Jeunes Filles ayant participé au Bouquet

De 19 h. à 20 h. :

### RECITAL

par les Compagnons du Dimanche de Compiègne

A 22 heures :

### GRAND BAL DE NUIT

animé par l'orchestre réputé MAX-VINCENT

# BOUQUET PROVINCIAL DE LA RONDE MUTUELLE DE L'OISE

05 MAI 1963

Par une belle journée de printemps, la Cie d'arc de Remy, une des plus florissantes de la Ronde Mutuelle de l'Oise, organisait son sixième Bouquet Provincial. Son Connétable, **Monsieur Ernest Langlet**, ne cachait pas sa fierté d'avoir su redonner un tel essor à une Société plusieurs fois centenaire.

Sa joie aurait été complète si l'absence d'un de ses plus fidèles compagnons, le **Capitaine Gaétan Dubreuil**, n'était venu assombrir cette heureuse journée.

Ce dernier en effet, s'était consacré coeur et âme à la Présidence de la Compagnie durant 27 années, avant que sa mort toute récente, ne l'empêche d'assister au couronnement de 41 années d'archerie.



Les organisateurs, avec à leur tête Bernard Langlet n'avaient rien négligé pour assurer le plein succès des réjouissances. Ils savaient pouvoir compter sur l'efficace collaboration de tous les habitants de Remy, qui avaient rivalisé depuis des semaines, pour que le village présente son visage le plus avenant à tous les visiteurs et invités.

Les façades des maisons étaient couvertes de fleurs et de verdure tandis que drapeaux et guirlandes flottaient aux fenêtres. De place en place, de majestueux arcs de triomphe, alternaient banderoles et oriflammes. Partout des inscriptions de bienvenue. La foule, curieuse, était présente, venue admirer le spectacle, haut en couleurs que promettait la manifestation.

Ce n'est pas moins de 180 Compagnies qui avaient répondu présent à l'invitation fixée par les membres de la Compagnie : les Lieutenants **Michel Flamant**, **Elie Lafaux**, **Léon Gavrel**, **André Campion**, secondés par Messieurs **Raymond Quertelet**, **Marcel Campion** et bien d'autres encore.

Ces Compagnies furent reçues à la Mairie avec beaucoup de cérémonie, mais non sans chaleur. Les formalités réglementaires accomplies, chacun s'achemina dans les rues du village, au son des tambours saluant les drapeaux, auxquels se joignaient bientôt les accents des Sociétés musicales, venues de tous les horizons et qui regagnaient le lieu de rassemblement.

## LA RECEPTION DES PERSONNALITES

C'est Monsieur René Langlet, Maire de la Localité, assisté des membres du Conseil Municipal, qui assura l'accueil des invités de marque, parmi lesquels on remarquait :

Monsieur Brachard, Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne, Monsieur Bouquerel, Vice-Président du Sénat, Messieurs Patria et Dubois, Sénateurs, Messieurs Langlois-Meurinne et Luzin, Conseillers Généraux, Monsieur Petitpoisson, adjoint au Maire de Compiègne, représentant Monsieur Legendre, Maire, Monsieur Michel Legendre, Architecte des Bâtiments de France, des Maires des communes voisines, etc ....

Parmi les personnalités de l'Archerie :

Monsieur Catimel, Président de la F.F.T.A. Monsieur Dufour, Président d'honneur, Monsieur Delbecque, Secrétaire Général, Monsieur Guillot, Secrétaire adjoint Messieurs Radde, Ledoux, Hallot, Leroy, Pillot, Présidents des Rondes voisines, Madame Fantauzzi, Messieurs Balasse, Bourin, François, Franqueville, Connétables et Vices-Connétables, Monsieur Boulanger, Président du Corps des Arbitres, les membres des bureaux des Rondes et les Capitaines des Compagnies, etc...

Un court arrêt au Monument aux Morts, permit aux personnalités, de se recueillir, pendant que Monsieur Brachard Sous Préfet, accompagné de Monsieur Langlet, déposait une gerbe.

## LE CORTEGE

On put admirer, dans l'ordre, précédés de tambours et de hallebardiers : Monseigneur Patria et le Clergé, les Rois de Coudun, Remy et Chevrières.

Les Bouquets : Celui de la Compagnie de Remy, puis celui de la Ronde Mutuelle de l'Oise, portés par les jeunes filles en blanc et entourés des petits pages et des archers de Remy.

Suivaient les archers de Coudun entourant les jeunes filles de leur village, les archers de Chevrières, les Prix d'Honneur, les Pantons, les Sociétés locales, les autorités officielles et les membres du Conseil Municipal, le Conseil Supérieur de la F.F.T.A., le bureau de la Ronde Mutuelle de l'Oise, les Présidents des Rondes, les champions de tir à l'arc, les Empereurs et les Rois. La compagnie d'arc d'Antoing en Belgique était représentée par une importante délégation.

Les 180 drapeaux des Compagnies, échelonnés tout au long du Cortège, apportaient une note de couleur et de gaieté. La musique de la 2ème Région aérienne, la "Moissonneuse" de Chevrières, le "Soleil" de La Croix Saint Ouen, l'Harmonie de Pont Sainte Maxence, la "Vibrante" de Ressons sur Matz et "L'Espoir" de Jaulzy assuraient la partie musicale. La marche était fermée par plusieurs chars, parmi lesquels on remarquait celui consacré au martyr de Saint Sébastien.

## LA CEREMONIE RELIGIEUSE

A 11 Heures, le cortège fit halte pour assister à la messe célébrée par monsieur le Curé de Remy en présence de Monseigneur Patria. Parmi la foule immense qui se pressait, on remarquait près des autorités, les jeunes filles vêtues de blanc, portant une écharpe aux couleurs des compagnies.

La cérémonie fut rythmée par des hymnes religieux joués par les Sociétés musicales et les voix féminines de la Chorale de Canly.

A l'allocution de Monseigneur Patria, dans laquelle il exhaltait les vertus de l'archerie, répondit le discours de Monsieur Bernard Langlet.

Ce dernier remercia Monseigneur Patria et les personnalités présentes, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de la Compagnie de Remy.

Ce fut ensuite le tour de Monsieur Catimel, Président de la FFTA, de rappeler le brillant passé de la Compagnie ainsi que les précédents Bouquets Provinciaux.

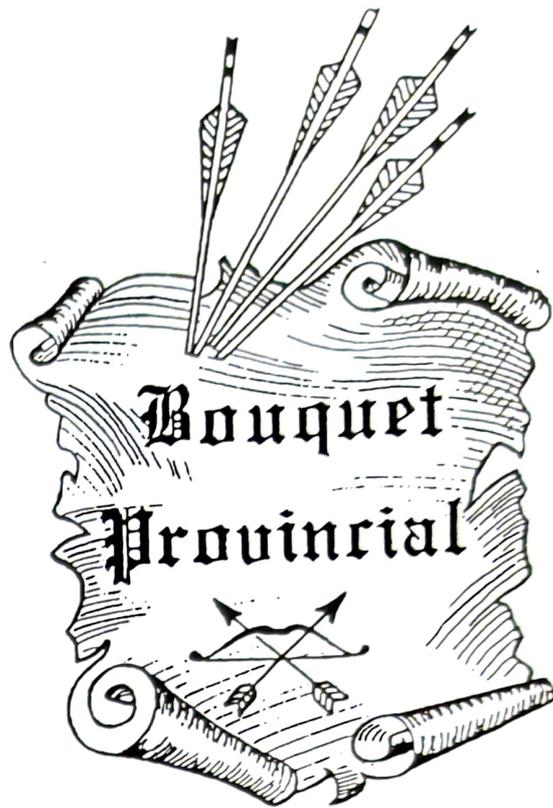
Après avoir évoqué la mémoire de Mr Gaétan Dubreuil, il salua la longévité de Monsieur Ernest Langlet. La ville de Compiègne, fut l'objet de chaleureux remerciements pour son efficace collaboration ainsi qu'à tous ceux ayant oeuvré pour la réussite de cette journée.

L'après midi fut, lui aussi fort chargé. Aux concerts donnés par les différentes fanfares, succédèrent le bal d'honneur offert aux jeunes filles et jeunes gens du cortège, le tir des parties de jardin et la fête foraine.

Cette brillante journée fut de celle qui laisse un souvenir heureux et une trace durable dans la mémoire villageoise et dont les organisateurs purent, à juste titre, se montrer fiers.

# Remy -Oise

10 mai 1992



# BOUQUET PROVINCIAL DE REMY

10 MAI 1992

P R O G R A M M E

De 6 h 30 à 9 h

Réception des compagnies à la mairie avec  
tambours et drapeaux

De 7 h à 9 h 30

Tir aux assiettes

A 9 h

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts  
et Formation du défilé

A 9 h 30

Départ de la grande parade du Bouquet

A 11 h

Messe en plein air célébrée par  
Monseigneur l'Evêque de Beauvais

A 12 h 15

Vin d'honneur et repas

De 14 h à 18 h

Tir aux assiettes

De 15 h à 18 h

Concerts par la musique militaire de la 8<sup>ème</sup> division  
et par les Trompes de chasse du "Rallye Toujours"  
Spectacle équestre par les "Picardians"

A 17 h

Partie de jardin au Jeu d'Arc

A partir de 17 h 30

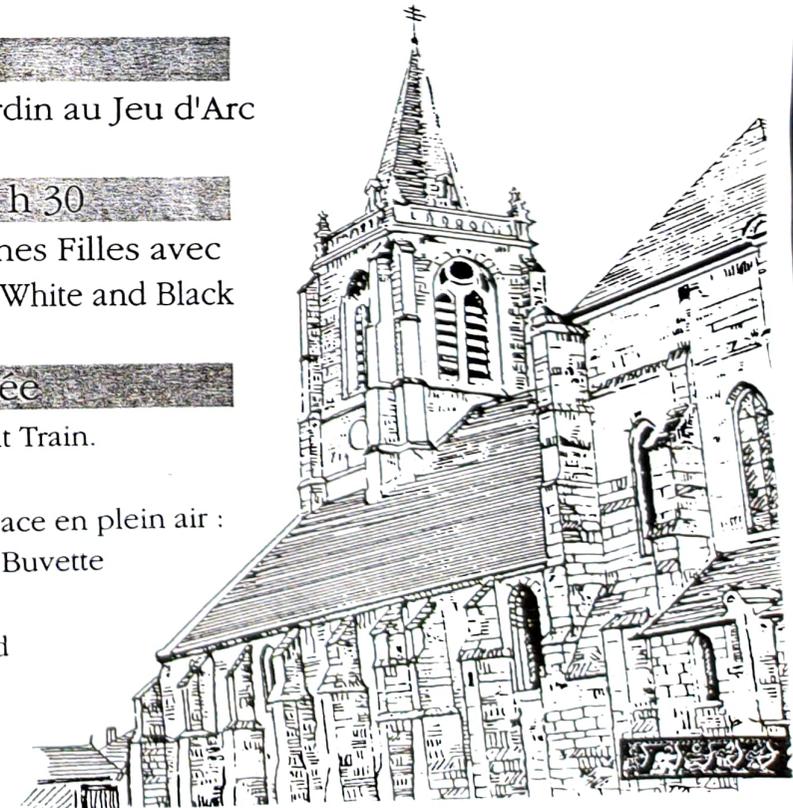
Bal des Jeunes Filles avec  
l'Orchestre White and Black

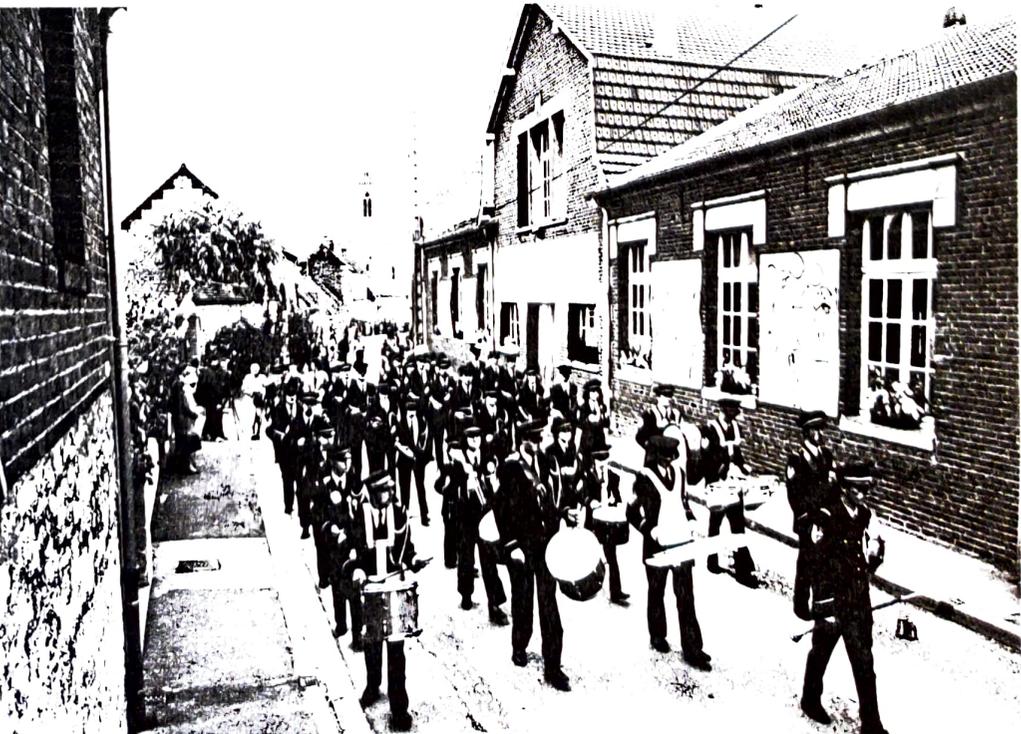
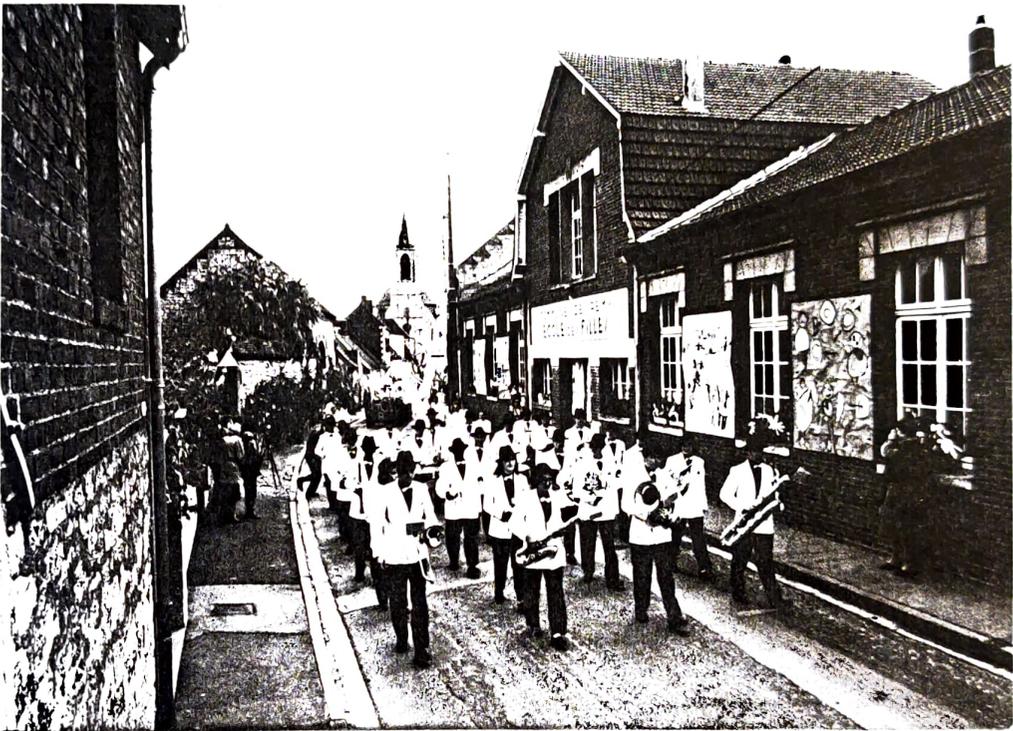
Toute la journée

Promenade en Petit Train.

•  
Restauration sur place en plein air :  
Saucisses - Frites - Buvette

•  
Buffet campagnard  
sous chapiteau







# Dix mille personnes ont applaudi le bouquet provincial de Remy

Après 1904, 1935 et 1963, la compagnie d'arc de Remy a organisé dimanche, son quatrième bouquet provincial depuis le début du siècle. Ce bouquet provincial a reçu près de dix mille visiteurs.

Créée en 1936, la compagnie d'arc de Remy est aujourd'hui l'une des plus florissantes de la Ronde mutuelle de l'Oise. Elle doit cet essor à l'énergie d'Ernest Langlet, capitaine et connétable. En 1963, il y avait encore quatre générations de Langlet dans la compagnie.

Aujourd'hui, la compagnie d'arc de Remy compte 45 tireurs, dirigés par Bernard Quertelet, capitaine depuis 1990. Il succède à l'un des piliers de la compagnie, Marcel Campion décédé brutalement en août dernier qui contribua pour une grande part à la réussite de la remise du bouquet le 9 juin 1991. Une école de tir a été créée il y a deux ans. Elle est dirigée par Dominique Campion et regroupe une vingtaine de jeunes.

## 1 500 personnes composaient le défilé

Dimanche, après le dépôt de gerbes au monument aux morts à 9 heures, les autorités, avec notamment Bernard Jouineau, sous-préfet de Compiègne, Michel Françaix, député, Michel Souplet, séna-



Les instances du tir à l'arc nationales et régionales.

teur et le maire de Remy, Michel Campion, se sont rendus rue de la Gare pour le cortège.

Ce dernier était constitué de près de 1 500 personnes : 250 jeunes filles, gracieuses dans leurs robes blanches, coiffées de myosotis ou de lilas blanc ; 50 pages ; ainsi que 165 drapeaux des différentes compagnies de la région et au-delà. Pour l'oc-

casion, neuf chars avaient été réalisés par les sociétés locales, notamment le char du bouquet, composé de très jeunes enfants vêtus de blanc, le char de Saint-Sébastien et celui du club de football fortement représenté, avec près de cent enfants.

Le cortège a sillonné les rues du village fleuries par la population. Les maisons étaient décorées de fleurs et

motifs, sur le thème du tir à l'arc.

Malgré le temps couvert, près de dix mille personnes ont assisté à ce défilé où figuraient notamment les batteries-fanfares d'Estrées-Saint-Denis, Arsy, Thourotte, Venette, Villers-Cotterêts et Ressons, ainsi que la musique militaire de la 8<sup>e</sup> division d'infanterie d'Amiens.

Les participants se sont ensuite rendus au parc des loisirs pour assister à la messe en plein air, célébrée par Mgr Hardy, évêque de

Beauvais. Les traditionnels discours suivaient, avec le capitaine de Remy et M. Demassary, président de la Fédération nationale de tir à l'arc.

L'après-midi, la place était laissée au tir à l'assiette, aux parties de jardin et entre 15 h et 18 h, des concerts étaient donnés par la musique militaire d'Amiens et les trompes de chasse du « Rallye Toujours », suivis par un spectacle équestre donné par les Picardiens.

D. CARDOT